YTA
MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DOUANES IVOIRIENNES

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

DECISION ADDITIVE N° : 128 -26/MEFB/DGD/DRC DU 05 OCT 2026
Portant renouvellement des Agréments d'Entrepôt au titre de l'année 2026

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2022-975 du 23 novembre 2022 portant Code des Douanes de Côte d'Ivoire ;

Vu le décret n° 2026-07 du 21 janvier 2026 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2026-08 du 23 janvier 2026 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2026-492 du 05 août 2026 portant organisation du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget ;

Vu l'Arrêté 360 du 29 mai 2017 portant délégation de signature au Directeur Général des Douanes ;

Vu l'Avis de la Commission Consultative d'Attribution des Agréments d'Entrepôt de douane et des Décisions d'Admission Temporaire pour Perfectionnement Actif en sa session des 17, 23, 29 septembre 2025 et 22 octobre 2025.

DECIDE

Article premier : les Agréments d'Entrepôt des sociétés reprises dans le tableau ci-dessous sont renouvelés au titre de l'année 2026.

N°	Nom de l'Opérateur	N° Compte Contribuable	Code entrepôt	Type d'entrepôt
01	CFAO MOBILITY COTE D'IVOIRE	0100432G	P006	Fictif
02	CORLAY Côte d'Ivoire	0100650E	V159	Fictif
03	OLA ENERGY CÔTE D'IVOIRE	0100669D	A158	Fictif
04	VIVO ENERGY CI	0100690X	P455	Spécial
05	VIVO ENERGY CI	0100690X	V159	Fictif
06	NEEMBA COTE D'IVOIRE	0100925E	P031	Fictif

N°	Nom de l'Opérateur	N° Compte Contribuable	Code entrepôt	Type d'entrepôt
07	STAR-OIL SA	0732378V	V465	Spécial
08	PRESTIGE AUTO CI	0817307D	P408	Fictif
09	SMT COTE D'IVOIRE	1107704H	P445	Fictif
10	LIUGONG MACHINERY COTE D'IVOIRE	2245461B	P467	Fictif
11	SEMAG-STE D'EQUIPEMENT	8904233E	P419	Fictif
12	IVOIREMOTOR	9416169D	P320	Fictif
13	RIMCO SETACI	9809714J	P351	Fictif
14	DUFRY SA	0040688X	P249	Fictif
15	SONOCO METAL PACKAGING SIEM SA	0100451K	P269	Fictif
16	TRACTAFRIC MOTORS COTE D'IVOIRE	0100474J	P370	Fictif
17	BERNABE COTE D'IVOIRE	0100758E	P390	Fictif
18	SOCIAM	0175265N	P404	Fictif
19	AITEK	0424647F	P406	Fictif
20	INTERNATIONAL DIPLOMATIC FREES	1010516R	P410	Fictif
21	MAXAM COTE D'IVOIRE	1014738X	P471	Fictif
22	EXPLORATION AND MINING SUPPLIERS	1208214J	P413	Fictif
23	BIA COTE D'IVOIRE SA	1222798H	P427	Fictif
24	DIFS	1350293K	P428	Fictif
25	SIMPA CI	1607783D	P452	Fictif
26	MANUTENTION SERVICES COTE D'IVOIRE	2136740D	P469	Fictif
27	SERVAIR ABIDJAN	6900950P	P446	Fictif
28	SCCI	7401730B	V164	Spécial
29	TRANCHIVOIRE	8603303X	P454	Fictif
30	MONDIAL CYCLES NOUVELLE	9403041C	P310	Fictif

Article 2 : la caution bancaire afférente à l'Entrepôt doit couvrir la totalité des droits et taxes des marchandises entreposées.

Article 3 : le Directeur des Systèmes d'Information, le Directeur des Régimes Economiques et le Directeur de la Réglementation et du Contentieux sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application de la présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature.

Ampliations :

- MEFB/CAB
- Toutes Directions de Douane
- CCESP
- Syndicats des Transitaires
- Bénéficiaires

DIRECTION GENERALE DES DOUANES
Le Directeur Général
CÔTE D'IVOIRE

Général DA Pierre A.
Commandeur de l'Ordre National